

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT RECRUTE  
UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION « MILIEUX AQUATIQUES »

Le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTAM) a été créé le 1<sup>er</sup> avril 2018, en remplacement de trois syndicats de rivières. Il regroupe 9 communautés de communes de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère qui lui ont transféré en intégralité leur compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (gemapi). L'objectif du SMBVTAM est de concilier les usages de l'eau sur son territoire et la préservation des milieux aquatiques. Pour cela, il met en œuvre les missions suivantes, à l'échelle du bassin versant du Tarn-amont (2 600 km<sup>2</sup>, 59 communes, environ 50 000 habitants) :

- animation du SAGE<sup>1</sup> (2<sup>e</sup> version approuvé en décembre 2015 par les trois préfets) ;
- animation du contrat de rivière 2019-2024 (2<sup>e</sup> programme signé en septembre 2019) ;
- animation du PAPI<sup>2</sup> d'intention ;
- suivi des cours d'eau et travaux en rivières dans le cadre de PPG<sup>3</sup>.

A ce jour, l'équipe du syndicat est composée de 5 agents : une directrice, une chargée de gestion administrative et financière, une chargée de mission usages de l'eau et communication, une chargée de mission inondations et un chargé de mission milieux aquatiques.

Les agents sont répartis sur deux sites : Sainte-Enimie (siège social) et Millau (antenne).

## CONTEXTE DU TERRITOIRE

En tête de bassin, les Cévennes (massifs du Mont-Lozère et du Mont-Aigoual), de par leur nature cristalline (granites et schistes), sont caractérisées par de nombreuses sources et un chevelu de cours d'eau très dense. Plus en aval, les causses, ces vastes plateaux calcaires à l'altitude moyenne de 1 000 m, couvrent près des 2/3 du territoire et sont entaillés par de spectaculaires gorges de 400 à 500 mètres de profondeur, creusées entre autres par les rivières du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie. Les principaux moteurs de l'économie sont l'agriculture (élevage extensif) et le tourisme (sports de pleine nature, activités de loisirs liées à l'eau, camping, etc.).

## OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE

Favoriser le bon fonctionnement des milieux aquatiques, en particulier des cours d'eau dans un équilibre entre maintien ou restauration du bon état écologique des eaux, prévention des inondations, et prise en compte des usages riverains et sur les bassins versants.

## MISSIONS

Le chargé de mission, sous l'autorité de la direction, travaillera en étroite collaboration avec le chargé de mission « milieux aquatiques » actuel du Syndicat.

En 2021, l'objectif principal de la mission est **d'établir le Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau** du Tarn-amont pour la **période 2022-2026**. Après une phase de reprise de la compilation des données, réalisé en 2020 dans le cadre d'un stage, il s'agira de définir les enjeux, objectifs, et actions.

A l'issue de ce travail, une **programmation technique et financière** devra être établie.

Tout au long de cette démarche, la **concertation et consultation** des différents interlocuteurs devront être réalisées. Le binôme des chargés de missions devra ainsi mettre en place des moyens et outils pédagogiques adaptés, et faire preuve d'autonomie et d'initiative pour associer le plus largement possible.

<sup>1</sup> Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

<sup>2</sup> Programme d'actions de prévention des inondations

<sup>3</sup> Programme pluriannuel de gestion des cours d'eau

Un dossier de demande de **déclaration d'intérêt général** devra être établi à l'échelle du périmètre interdépartemental.

**Une répartition géographique** par sous-bassins est prévue en termes d'organisation du travail :

- chargé de mission actuel : axe Tarn et sous-bassins des affluents de rive droite
- chargé de mission recruté : sous-bassins des affluents de rive gauche (Tarnon, Mimente, Jonte, Dourbie-Trévezel, Cernon-Soulzon)

D'autre part, en 2021, le chargé de mission devra piloter et mettre en œuvre les dernières tranches de travaux de gestion de la ripisylve des PPGs actuels sur la Jonte, la Dourbie, le Cernon. Il devra également accompagner la réalisation d'un chantier de restauration de la continuité écologique sur la Dourbie, sous maîtrise d'ouvrage privée.

Plus généralement, le chargé de mission devra :

**Favoriser ou maintenir une bonne qualité des milieux aquatiques, en particulier des cours d'eau, limiter les risques liés aux perturbations (crues, pollutions...), et permettre les usages et activités liés à l'eau (alimentation en eau, activités de loisirs...) sur le territoire :**

- mise en œuvre de programmes pluriannuels de gestion (gestion de la ripisylve, des embâcles, actions en faveur de la continuité écologique et des zones humides, gestion des espèces exotiques envahissantes ...);
- préparation et appui au suivi des dossiers de financement, en lien avec la gestionnaire administrative et financière,;
- consultation des entreprises pour la réalisation des travaux ;
- rencontre des propriétaires et recueil des conventions de travaux, sensibilisation auprès des usagers rencontrés ;
- maîtrise d'œuvre et suivi des chantiers ;
- évaluation du programme pluriannuel de gestion ;
- suivi en continu de la rivière (crues, pollutions, faune, flore...) et surveillance de points singuliers ;

**Établir des connexions entre les différents usagers et acteurs des milieux aquatiques :**

- participation à des manifestations locales liées à la gestion des milieux aquatiques ;
- suivi et conseil auprès des propriétaires désirant effectuer des travaux eux-mêmes (par exemple : informations sur la renouée du Japon et la gestion des arbres à risques) ;
- animation ponctuelle auprès de scolaires, de professionnels et du grand public (sensibilisation et /ou formation).

## PROFIL

Formation de niveau bac+3 minimum dans le domaine de la gestion et protection de la nature ou de l'eau. Expérience professionnelle souhaitée de 2 ans minimum sur un poste équivalent.

## SAVOIRS, CONNAISSANCES

- Hydrogéomorphologie, écologie des milieux aquatiques, hydrologie, gestion des risques liés aux inondations ;
- Connaissance du contexte institutionnel de la gestion de l'eau ;
- Cadre réglementaire de la maîtrise d'œuvre et du suivi de travaux ;
- Cadre réglementaire et fonctionnement des collectivités et établissements publics ;
- Procédures des marchés publics

#### SAVOIR-FAIRE

- Animation de la concertation autour d'un projet : animation de réunions, identification et mobilisation des partenaires ;
- Maîtrise des diagnostics de cours d'eau et des méthodes de suivi et évaluation des milieux aquatiques ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique et de cartographie (minima QGis) ;
- Maîtrise des bases du suivi administratif, technique et financier des actions ;
- Réalisation des dossiers de consultation des entreprises (CCTP, CCAP, RC...) ;
- Rédaction de supports de présentations de réunions, de rapports et notes techniques

#### SAVOIR-ETRE

- Autonomie, réactivité, dynamisme
- Travail en équipe et à distance
- Capacité d'animation de projets
- Qualités relationnelles (concertation, médiation, diplomatie)
- Esprit d'initiative
- Qualités rédactionnelles
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur et méthode
- Pluridisciplinarité
- Aptitude au travail de terrain

#### CONDITIONS DU RECRUTEMENT

- **Statutaire ou contractuel CDD de 18 mois pouvant évoluer vers une titularisation**
- **Prise de poste souhaitée : entre le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> mars 2021**
- **Lieu de travail : Millau (12100)** ; nombreux déplacements sur le territoire du Tarn-amont
- Temps de travail : 35h annualisé
- Permis B indispensable
- Filière technique ; catégorie B ; cadre d'emploi des techniciens territoriaux, grade de 2<sup>e</sup> classe.
- Rémunération calculée sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire + Cnas

#### MODALITES PRATIQUES

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser avant le 18 décembre 2020 – 12h à  
**M. Serge Védrines, Président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont**  
par courrier électronique à [contact@tarn-amont.fr](mailto:contact@tarn-amont.fr)

Les entretiens d'embauche se dérouleront le mardi 5 janvier 2021 à Millau.

Les candidats retenus aux entretiens seront prévenus de leur convocation le mardi 29 décembre 2020 au plus tard.